

Pour l'organisation de l'accueil de ces élèves, on a créé, dans certains cantons, un service spécifique pour les élèves non francophones (le SENOF — Secteur des élèves non francophones de l'enseignement primaire genevois, par exemple). Si, dans le passé, la principale préoccupation était l'assimilation linguistique et culturelle, actuellement la préoccupation s'est élargie dans le sens d'une valorisation des apports linguistiques et culturels des élèves dans une perspective interculturelle, comme le montre *Odyssea*, manuel adopté par la Conférence intercantonale des chefs des Départements de l'instruction publique de Suisse romande et du Tessin en 1994.

C. En Suisse romande ³⁴

Joaquim DOLZ et Martine WIRTHNER

1. Le statut du français, langue scolaire seconde de la population scolaire alloglotte suisse

Le nombre d'élèves alloglottes en Suisse romande est devenu tellement important que la plupart des classes de l'école obligatoire en comptent 34% en 1998 (Indicateurs de l'enseignement en Suisse, Office fédéral de la statistique 1999). Si le français n'est pas la langue maternelle pour les élèves de la migration, la langue de l'école n'a pas non plus le statut de langue seconde telle que l'apprennent tardivement les élèves monolingues. Dans le cadre des recherches sur le bilinguisme, Lüdi et Py (1986) plaident pour l'abandon de la notion de langue maternelle et pour la relativisation de l'opposition entre langue maternelle et langue seconde (pour une pédagogie intégrée des langues maternelle et seconde, voir Roulet 1980). En effet, la réalité des écoles d'aujourd'hui est plus complexe en ce qui concerne le rapport des élèves aux langues. À ce propos, bien que les intentions en matière de politique scolaire soient plus ambitieuses que les réalisations concrètes, la tendance qui se fait jour dans les écoles de Suisse romande est de reconnaître les multiples appartenances linguistiques des apprenants, ainsi que la diversité des rapports existant à la langue française ; dans cette perspective, on tente actuellement de construire une didactique du français intégrant cette diversité.

Cela dit, pour empêcher une sursélection scolaire des élèves alloglottes et pour assurer l'accueil des nouveaux élèves étrangers ou issus d'une autre région linguistique de la Suisse, des classes dites d'accueil sont organisées, dans lesquelles non seulement on initie ces élèves à la connaissance du français, mais encore aux dimensions culturelles et sociales par rapport aux normes scolaires. La durée de séjour dans ces classes dépend des stratégies développées par les élèves pour parvenir à s'intégrer dans une classe ordinaire. Finalement, ce qui est privilégié, c'est une approche différentielle au sein des classes ordinaires.

2. L'enseignement du français langue seconde aux adultes

Le grand nombre d'étrangers en Suisse et le caractère multilinguistique de ce pays font que le nombre d'institutions publiques et privées fournissant des cours de langue française — comme langue seconde — est très important. Il existe des écoles et des centres qui offrent un enseignement pour des secteurs particuliers de la population étrangère, par exemple les cours organisés par l'ONU, destinés aux fonctionnaires internationaux, ou les cours des universités, destinés à des étudiants étrangers, ou ceux de centres ouvriers, destinés à une population socio-économiquement plus modeste, confrontée parfois à l'illettrisme, voire l'analphabétisme. Souvent, dans ces centres, l'enseignement du français est articulé à la formation professionnelle. La contextualisation des différentes situations et la description sociolinguistique de la place du français pour les apprenants orientent les méthodes d'enseignement utilisées dans ces différentes institutions. Dans tous les cas, il existe une prise en considération de l'usage du français dans la vie courante des apprenants ; la régulation des apprentissages et le type d'enseignement en dépendent.

Les différentes universités de Suisse romande disposent d'écoles de langue et culture françaises destinées non seulement aux étudiants alloglottes mais aussi aux futurs enseignants de français langue étrangère ou seconde. Différents diplômes peuvent y être obtenus, certifiant la formation initiale et continue de ces étudiants. L'équipe des didactiques de langues de l'Université de Genève propose également des cours spécifiques sur l'acquisition et la didactique des langues secondes ou étrangères.

34. Les recherches sur la question et sur la validation des méthodes utilisées sont relativement rares : Allemann-Ghionda *et al.* 1999, Banon 2001, De Pietro 2001, Gajo et Mondada 2000, Gretler *et al.* 1989, Lüdi et Py 1986, Lüdi *et al.* 1989-1990, Lüdi et Py 1995, Matthey 1996, Perregaux 1994, Roulet 1980, Stocker 1999.